



## Le permis de NY State suite...

### Où dois-je mettre le permis ?

Suspendez le permis au rétroviseur intérieur de votre véhicule stationné. Vous devez retirer le permis du rétroviseur intérieur lorsque votre véhicule est en mouvement.

### Où puis-je stationner avec le permis ?

Ce permis permet au conducteur de stationner sur des places accessibles au public marquées du symbole international d'accessibilité dans la mesure où le titulaire du permis se trouve dans la voiture. Dans New York City, toutes ces places se trouvent en dehors de la rue, comme dans des parkings de centres commerciaux, des bâtiments de bureaux ou des résidences personnelles et des campus universitaires.

### Le permis est-il valide ailleurs ?

Ce permis est réputé valide aux United States et au Canada pour le stationnement sur toutes les places marquées du symbole des personnes en situation de handicap.

### Où ce permis n'est-il pas valide ?

Ce permis n'est pas valide pour un stationnement dans les rues des cinq arrondissements de New York City (voir la section précédente concernant le permis de New York City pour obtenir davantage d'informations).

### Quelle est la durée de validité de mon permis ?

Le permis de New York State est valide jusqu'à sa date d'expiration imprimée sur le permis, jusqu'à cinq (5) ans à compter de la date de délivrance.

### Comment faire une demande de renouvellement de mon permis ?

Pour faire une demande de renouvellement du permis pour les personnes en situation de handicap de NYS, envoyez une nouvelle demande. Les demandes sont disponibles sur notre site internet à l'adresse [nyc.gov/pppdinfo](https://nyc.gov/pppdinfo) ou sur le site internet du NYS DMV via le formulaire MV.664.1 à l'adresse <https://dmv.ny.gov/forms>. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous pouvez contacter le 311 pour obtenir le formulaire de demande papier.

## Informations générales sur les deux permis

### Que dois-je faire si je perds un permis ?

En cas de perte ou de vol de votre permis, vous devez :

- signaler la perte ou le vol au commissariat où ils vous remettront une déclaration de perte ou de vol ;
- avertir la Division des permis de stationnement pour les personnes en situation de handicap (PPPD) et nous vous enverrons un formulaire de perte/vol ;
- envoyer la déclaration de perte ou de vol rédigée par la police, accompagnée du formulaire de perte/vol dûment rempli à l'adresse suivante :

Lost/Stolen Permit  
NYC Department of Transportation (NYC DOT)  
30-30 Thomson St. 2nd Floor  
Long Island City, NY 11101-3045

Veuillez prendre soin de votre permis. Ces permis sont précieux et sont parfois volés. Les permis de remplacement seront uniquement délivrés par le Département des transports de NYC (NYC DOT).

### Comment faire pour rejeter une convocation pour infraction injustifiée ?

Si vous recevez une convocation pour infraction avec votre permis de New York State ou bien de New York City, envoyez l'original de la citation ou la convocation, ainsi que votre numéro de permis, à l'adresse suivante :

The NYC Department of Finance  
Advocacy Unit, 3rd Floor  
66 John Street, NY, NY 10038

De plus, si vous recevez une convocation pour infraction pour votre permis de New York State et que vous étiez garé(e) sur une place marquée par le symbole international d'accessibilité, veuillez envoyer au Department of Finance un courrier détaillant l'emplacement exact de cette place de stationnement.

### Comment obtenir une demande de permis de stationnement pour les personnes en situation de handicap de la ville et/ou de l'État ?

Consultez notre site internet à la page [nyc.gov/pppdinfo](https://nyc.gov/pppdinfo), contactez le 311 ou rendez-vous dans nos locaux à l'adresse :

New Application Request  
NYC Department of Transportation (NYC DOT)  
Parking Permits and Customer Service  
30-30 Thomson Avenue, 2nd Floor  
Long Island City, NY 11101

Si vous vous rendez dans nos locaux, veuillez noter que notre entrée se trouve sur le côté ouest du bâtiment sur la 30th Place, près de la 47th Avenue.

Téléscripteur TTY pour les sourds et malentendants, composez le 212.504.4115. Consultez notre site internet : [nyc.gov/dot](https://nyc.gov/dot)



## PERMIS DE STATIONNEMENT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PPPD)



Votre ville. Vos besoins. Votre numéro.

La Division des permis de stationnement pour les personnes en situation de handicap (PPPD) du NYC Department of Transportation délivre deux types de permis de stationnement pour les personnes en situation de handicap : le permis du NYC PPPD (vignette) et le permis du NY State (étiquette à suspendre).

Les versions traduites de ce document sont disponibles en contactant le 311 ou en consultant notre site internet à la page : [nyc.gov/pppdinfo](https://nyc.gov/pppdinfo)



## Le permis de NYC PPPD

### Qui est admissible ?

Que vous soyez ou non résident(e) de la City et si vous avez un handicap permanent compromettant sérieusement votre mobilité et nécessitant l'utilisation d'un véhicule privé pour votre transport, il est possible que vous soyez admissible. Veuillez noter que les personnes ne conduisant pas, comme les enfants présentant des handicaps admissibles, peuvent également être admissibles. Les plaques d'immatriculation des véhicules commerciaux, les plaques des concessionnaires ou les plaques déclarées d'un véhicule de location ne peuvent pas être inscrites sur ce permis.

### Comment remplir la demande ?

Vous pouvez obtenir une demande à l'adresse : [nyc.gov/pppdinfo](http://nyc.gov/pppdinfo). Veuillez lire et suivre les instructions attentivement pour remplir la demande. Demandez à votre médecin de remplir la page des antécédents médicaux et de joindre tous les justificatifs médicaux. Envoyez par courrier le contenu de votre demande avec une copie de votre permis de conduire, de votre ID autre qu'un permis de conduire ou de votre carte New York City Municipal ID (IDNYC), ainsi que des copies de la ou des plaque(s) d'immatriculation des véhicules actuels à l'adresse :

New Application Request-City Permit  
NYC Department of Transportation (NYC DOT)  
Parking Permits and Customer Service  
30-30 Thomson Avenue, 2nd Floor  
Long Island City, NY 11101

Le département PPPD examinera votre demande pour vérifier qu'elle est bien complète et la transférera à l'Unité de certification médicale (Medical Certification Unit) du Département de la santé et de l'hygiène mentale (DOHMH). Le DOHMH examinera votre demande et vos justificatifs médicaux. Si le DOHMH approuve votre demande, le département PPPD vous délivrera un permis. S'il la refuse, le département PPPD vous enverra une lettre de refus vous expliquant comment faire appel. L'ensemble de la procédure de demande peut prendre jusqu'à 90 jours.

### À quoi le permis ressemble-t-il ?

Le permis de stationnement pour les personnes en situation de handicap de la ville de New York est une vignette rectangulaire.



### Où dois-je mettre le permis ?

Laissez votre permis en évidence sur le tableau de bord côté conducteur.

### Où puis-je me stationner avec le permis ?

- Sur n'importe quelle place de stationnement payant (pour véhicules de transport de passagers ou de commerce), et ce gratuitement.
- Sur n'importe quelle place marquée « No Parking » (Interdiction de stationner), quelles que soient les heures ou bien les réglementations relatives au nettoyage des rues.
- Sur n'importe quelle place destinée aux véhicules autorisés, notamment pour les diplomates (DPL), la presse de New York (NYP) ou toute autre agence gouvernementale.
- Sur n'importe quelle place où il est interdit de stationner sauf pour les camions lors du chargement et déchargement de marchandises (No Standing Except Trucks Loading/Unloading) ou sur n'importe quelle place uniquement autorisée pour les camions chargeant des marchandises. Veuillez lire attentivement ces panneaux, car les titulaires du permis peuvent uniquement stationner les mêmes jours et heures que les camions. Veuillez également noter que la zone de stationnement de Garment District dans les rues W. 35th – W. 41st Streets, entre la 6th Avenue et la 8th Avenue, n'est pas autorisée.

Ce permis de stationnement doit être mis en évidence afin qu'il soit visible à travers le pare-brise.

### Dans quels autres sites est-il valide ?

Contrairement au permis d'État présenté dans cette brochure, votre permis de la ville vous autorise à vous stationner uniquement dans les rues des cinq arrondissements de New York City.

### Où est-il interdit de stationner avec le permis ?

- Sur les places réservées aux ambulances et aux véhicules à moteur conçus pour le transport de personnes handicapées.
- Sur les zones présentant les panneaux No Stopping Zone (Interdiction de s'arrêter), No Standing Anytime (Interdiction de stationner à toute heure), No Standing School Days Zone (Interdiction de stationner les jours d'école), No Standing Zones with restricted hours (Interdiction de stationner avec heures restreintes), ou Hotel Loading Zone (Zone de chargement de l'hôtel).
- Aux arrêts de bus, dans les allées des taxis, sur les zones réservées aux pompiers, dans les allées privées, ainsi que sur les passages piétons ou les trottoirs.
- À moins de 15 pieds d'une bouche d'incendie.
- Pour se garer en double file.
- Sur les places de stationnement municipales NYC DOT réservées aux titulaires du permis de stationnement à paiement trimestriel.
- Dans les zones où le Bureau du film, du cinéma et de la télévision (Office of Film, Theater and Broadcasting) du Maire ou la NYPD ont des places de stationnement réservées pour un tournage de film pour le cinéma ou la TV.
- Dans les rues que la NYPD a fait fermer pour les parades, défilés et événements similaires.

### Comment puis-je renouveler mon permis ?

Environ deux mois avant la date d'expiration prévue, vous recevrez un avis de renouvellement. Vous serez invité(e) à envoyer des copies de votre permis de conduire actuel, de votre ID autre qu'un permis de conduire ou de votre carte New York City Municipal ID (IDNYC), ainsi que des copies de la ou des plaque(s) d'immatriculation des véhicules que vous voulez voir figurer sur votre permis. Vous devrez uniquement envoyer les documents médicaux si un formulaire de renouvellement de certification est joint à votre renouvellement ; cela signifie que vous devez passer une nouvelle évaluation par le DOHMH. Les demandeurs nécessitant une nouvelle évaluation peuvent être admissibles à l'obtention d'un permis temporaire pour un véhicule pendant le processus d'évaluation.

### Que dois-je faire si je dois changer les véhicules indiqués sur le permis ou si je dois utiliser un véhicule de manière temporaire (comme un véhicule de location) avec mon permis ?

Si vous devez utiliser un autre véhicule temporairement qui n'est pas indiqué sur votre permis, et si vous n'avez pas plus de trois véhicules indiqués dessus, il est possible de le faire en allant à l'adresse [nyc.gov/pppdinfo](http://nyc.gov/pppdinfo) et en remplissant le formulaire TVC (changement de véhicule temporaire). Vous pouvez également demander un TVC en appelant notre service clientèle au 718.433.3100 entre 8:30 AM et 5:00 PM. Un TVC est valide pendant 14 jours. Si vous devez changer de manière permanente un véhicule sur votre permis, appelez notre service clientèle et demandez un formulaire PVC (changement de véhicule permanent).

## Le permis de NY State

Le New York State a désigné le département PPPD comme l'organisme émetteur des permis pour les personnes en situation de handicap de l'État pour les résidents des cinq arrondissements de New York City.

### Qui est admissible ?

Vous êtes admissible à l'obtention d'un permis de New York State délivré par le département PPPD uniquement si votre médecin certifie votre situation de handicap temporaire ou permanent affectant gravement votre capacité à marcher sur de longues distances.

Conformément à la section 404-a de la loi sur les véhicules et la circulation de New York (New York Vehicle and Traffic Law), vous devez :

- ne pouvoir utiliser que partiellement, voire pas du tout, une de vos jambes ou vos deux jambes ;
- présenter un dysfonctionnement neuromusculaire qui limite gravement votre mobilité ;
- présenter un autre handicap physique ou mental qui vous empêche de vous déplacer et rend difficile l'utilisation des transports publics ; ou
- être aveugle au sens de la loi.

Votre handicap doit être diagnostiqué et décrit par un médecin agréé par le NY State (docteur en médecine ou docteur en ostéopathie) ou bien par un pédicure-podologue (qui peut uniquement certifier une pathologie admissible située sous la cheville). Votre médecin doit indiquer si votre pathologie est de nature permanente ou temporaire et décrire à quel degré et quelle fréquence la pathologie affecte votre capacité à marcher.

### Comment puis-je faire la demande ?

Veuillez vous reporter au verso de cette brochure pour en savoir plus sur les différentes manières d'obtenir une demande. Lisez et suivez attentivement les instructions et remplissez la demande dans son intégralité.

### À quoi le permis ressemble-t-il ?

Le permis de stationnement pour les personnes en situation de handicap permanent de NY State est une étiquette en plastique bleu à suspendre, tandis que le permis temporaire est une étiquette en plastique rouge à suspendre. Sur les deux figure le symbole international d'accessibilité universel pour les personnes en situation de handicap.

